

Centraide Laurentides
États financiers
au 31 décembre 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 14
Annexes	15 - 20



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Centraide Laurentides

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 203
55, rue Castonguay
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 2H9

T 450 438-4249
Sans frais : 1-877-438-4249

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Centraide Laurentides (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme tire des produits en espèces de la campagne de souscription et de ventes d'articles dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de la campagne de souscription, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2024 et 2023 et de l'actif net aux 1er janvier 2024 et 2023 et aux 31 décembre 2024 et 2023. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Saint-Jérôme
Le 24 mars 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A113000

Centraide Laurentides

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Campagne de souscription (annexe A)	2 565 088	2 742 948
Programmes spéciaux (annexe B)	206 150	1 976 323
Dons – autres	37 919	57 043
Intérêts	199 957	115 684
Autres produits	23 083	
Réseau d'entraide – comptoirs d'entraide		78 473
Gain sur la cession d'immobilisations destinées à la vente		547 379
Amortissement de l'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles		9 783
	<u>3 032 197</u>	<u>5 527 633</u>
Charges		
Dépenses de collecte de fonds (annexe C)	408 612	416 020
Gestion et administration (annexe E)	219 818	175 745
	<u>628 430</u>	<u>591 765</u>
Produits nets disponibles pour l'attribution des fonds et les programmes et services communautaires	<u>2 403 767</u>	<u>4 935 868</u>
Charges liées à l'attribution des fonds et aux programmes et services communautaires		
Réseau d'entraide – comptoirs d'entraide		27 229
Programmes et services communautaires (annexe D)	283 035	273 536
Allocations aux organismes (annexe F)	2 579 255	4 014 952
Gestion et administration (annexe E)	129 100	103 216
Total des dépenses liées à l'attribution des fonds et aux programmes et services communautaires	<u>2 991 390</u>	<u>4 418 933</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(587 623)</u>	<u>516 935</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Centraide Laurentides

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

						2024	2023
	Non affecté	Investi en immobilisations	Projets spécifiques	Stabilisation des produits	Affecté Subventions aux organismes	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	55 270	24 770	1 347 040	2 000 000	2 062 441	5 489 521	4 972 586
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(580 383)	(7 240)				(587 623)	516 935
Affectations d'origine interne							
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 3)	(4 140)	4 140					
Subventions aux organismes (note 3)	2 797 511		(385 070)	(350 000)	(2 062 441)		
Autres affectations de l'exercice (note 3)	(2 140 000)		50 000		2 090 000		
Solde à la fin	<u>128 258</u>	<u>21 670</u>	<u>1 011 970</u>	<u>1 650 000</u>	<u>2 090 000</u>	<u>4 901 898</u>	<u>5 489 521</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Centraide Laurentides**Flux de trésorerie**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(587 623)	516 935
Éléments hors caisse		
Amortissement – immobilisations corporelles et incorporelles	7 240	6 048
Amortissement de l'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles		(9 783)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles		(547 379)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Débiteurs	(29 764)	(111 936)
Frais payés d'avance	(7 721)	(6 809)
Créditeurs	(27 326)	(119 872)
Apport reporté		(260 754)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(645 194)</u>	<u>(533 550)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 140)	(8 954)
Acquisition de dépôts à terme		(1 400 932)
Cession d'immobilisations corporelles destinées à la vente		1 302 215
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(4 140)</u>	<u>(107 671)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement d'emprunt à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement		(382 852)
Diminution nette de l'encaisse	(649 334)	(1 024 073)
Encaisse au début	<u>1 876 079</u>	<u>2 900 152</u>
Encaisse à la fin	<u>1 226 745</u>	<u>1 876 079</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Centraide Laurentides

Situation financière

au 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	1 226 745	1 876 079
Dépôts à terme, 4,6 % et 5,15 %	3 300 000	3 300 000
Débiteurs (note 4)	542 672	512 908
Frais payés d'avance	19 965	12 244
	<u>5 089 382</u>	<u>5 701 231</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 5)	21 670	24 770
	<u>5 111 052</u>	<u>5 726 001</u>
PASSIF		
Court terme		
Créditeurs (note 6)	209 154	236 480
ACTIF NET		
Non affecté	128 258	55 270
Investi en immobilisations	21 670	24 770
Affecté		
Projets spécifiques	1 011 970	1 347 040
Stabilisation des produits	1 650 000	2 000 000
Subventions aux organismes	2 090 000	2 062 441
	<u>4 901 898</u>	<u>5 489 521</u>
	<u>5 111 052</u>	<u>5 726 001</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Signé par :

 Administrateur

Signé par :

Pierre Beaudet
 Administrateur

Centraide Laurentides

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté des impôts sur les bénéfices.

La nature des activités de l'organisme est de promouvoir le partage, l'entraide, l'engagement bénévole et communautaire pour soutenir des organismes qui aident les personnes les plus démunies et les plus vulnérables.

La mission est de mobiliser le milieu et de rassembler les ressources afin de contribuer au développement des collectivités solidaires et d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de vulnérabilité et ce, en partenariat avec les organismes communautaires.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Centraide Laurentides

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

L'organisme a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de fournitures et de services.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité, qui sont présentés dans l'actif à court terme. Les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité, qui sont présentés dans l'actif à long terme, étant donné que l'organisme n'a pas l'intention d'utiliser ces sommes au cours du prochain exercice, sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou incorporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou incorporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels qui suivent :

	Taux
Équipement informatique	33 %
Mobilier et équipement	20 %

Centraide Laurentides

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Répartition des charges de gestion et d'administration générale

L'organisme répartit ses charges de gestion et d'administration générale à deux secteurs de fonctionnement : les charges relatives à la collecte de fonds et aux charges liées à l'attribution des fonds et aux programmes et services communautaires. Les charges qui n'appartiennent précisément ni à l'un ni à l'autre de ces secteurs sont considérées comme des charges de gestion et d'administration générale et sont attribuées aux secteurs de fonctionnement en se fondant sur des estimations définies par la direction. Ces estimations sont établies en fonction de la répartition du temps de travail estimé par le personnel habituellement engagé dans les opérations de l'organisme.

L'annexe E présente un résumé des charges de gestion et d'administration générale, lesquelles sont réparties de la façon suivante :

- Charges relatives à la collecte de fonds : 63 %
- Charges liées à l'attribution des fonds et aux programmes et services communautaires : 37 %

3 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, 4 140 \$ (8 954 \$ en 2023) ont été transférés de l'actif net non affecté à l'actif net investi en immobilisations afin de pourvoir aux sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles.

L'organisme a utilisé 2 062 441 \$ (2 300 000 \$ en 2023) de l'actif net affecté aux subventions aux organismes et 350 000 \$ (262 441 \$ en 2023) de l'actif affecté pour la stabilisation des produits. De plus, l'organisme a utilisé 323 070 \$ de l'actif net affecté aux projets spécifiques, soit 225 000 \$ (0 \$ en 2023) pour des projets ponctuels et initiatives collectives, 60 000 \$ (0 \$ en 2023) pour le programme Centraide pour l'enfance et 38 070 \$ (0 \$ en 2023) pour le programme 211. Enfin, l'organisme a transféré un montant de 62 000 \$ (0 \$ en 2023) provenant de l'actif net affecté aux projets spécifiques pour la gestion et la mise à jour du CRM à l'actif net non affecté.

Le conseil d'administration a affecté, au 31 décembre 2024, une somme de 50 000 \$ (1 347 040 \$ en 2023) pour des projets spécifiques, soit 50 000 \$ (0 \$ en 2023) pour le fonds d'urgence logement. Enfin, le conseil d'administration a affecté une somme supplémentaire de 2 090 000 \$ (2 062 441 \$ en 2023) pour les allocations aux organismes portant le solde de l'actif net affecté aux subventions aux organismes à 2 090 000 \$ (2 062 441 \$ en 2023).

Centraide Laurentides

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

4 - DÉBITEURS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Apports à recevoir – campagne de souscription	422 443	396 027
Intérêts courus	97 540	104 833
Subventions gouvernementales à recevoir	13 083	4 894
Taxes à la consommation à recevoir	9 606	7 154
	<u>542 672</u>	<u>512 908</u>

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2024</u>		<u>2023</u>
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Équipement informatique	85 441	69 518	15 923
Mobilier et équipement	155 068	149 321	5 747
	<u>240 509</u>	<u>218 839</u>	<u>21 670</u>
			<u>24 770</u>

Une portion de l'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisée dans les dépenses liées à l'attribution des fonds et aux programmes et services communautaires (4 561 \$; 3 810 \$ en 2023) et gestion et administration (2 679 \$; 2 238 \$ en 2023).

6 - CRÉDITEURS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	49 916	65 885
Salaires et vacances à payer	31 845	31 369
Déductions à la source à payer	13 537	12 395
Engagements à payer	80 000	112 725
Autres	33 856	14 106
	<u>209 154</u>	<u>236 480</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 13 537 \$ au 31 décembre 2024 (12 395 \$ au 31 décembre 2023).

Centraide Laurentides

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

7 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit est lié aux donateurs puisque l'organisme comptabilise sous les apports à recevoir – campagne de souscription, les dons à recevoir et promesses de dons des donateurs ayant un historique permettant de conclure que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les subventions gouvernementales à recevoir exposent aussi l'organisme au risque de crédit. Le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle à la fois des activités d'investissement et de financement.

Risque de taux d'intérêt

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

8 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat à long terme pour la location d'espaces échéant en juin 2027, à verser une somme de 110 072 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 50 269 \$ en 2025, à 51 274 \$ en 2026 et à 8 529 \$ en 2027.

9 - MODIFICATION COMPTABLE

Au cours de l'exercice, l'organisme a modifié rétrospectivement la méthode de comptabilisation quant à la ventilation des charges de gestion et d'administration à deux secteurs de fonctionnement, soit les charges relatives à la collecte de fonds et aux charges liées à l'attribution des fonds et aux programmes et services communautaires.

Au 31 décembre 2023, les principaux reclassements effectués ont entraîné les variations suivantes : augmentation des dépenses de collecte de fonds de 82 573 \$, augmentation des charges de gestion et d'administration de 174 656 \$ et diminution des dépenses liées à l'attribution des fonds et aux programmes et services communautaires de 257 229 \$.

Centraide Laurentides

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ANNEXE A		
CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION		
Campagne de souscription	1 718 274	1 806 120
Transfert de fonds provenant d'autres Centraide	<u>846 814</u>	<u>936 828</u>
	<u><u>2 565 088</u></u>	<u><u>2 742 948</u></u>
ANNEXE B		
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
PROGRAMMES SPÉCIAUX		
Fonds Projet Réussite Jeunesse – FLAC	187 873	241 290
Revenu de gestion des programmes spéciaux	14 141	198 143
Revenu de gestion des dons désignés	4 136	484
Fonds de relance des services communautaires		<u>1 536 406</u>
	<u>206 150</u>	<u>1 976 323</u>
ANNEXE C		
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
DÉPENSES DE COLLECTE DE FONDS		
Salaires et charges sociales	350 715	350 579
Frais de comité	1 703	1 777
Frais d'encaissement de dons	36 542	41 076
Matériel de campagne	2 002	3 405
Événements de campagne	8 123	7 827
Matériel promotionnel et publicité	<u>9 527</u>	<u>11 356</u>
	<u>408 612</u>	<u>416 020</u>
ANNEXE D		
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
PROGRAMMES ET SERVICES COMMUNAUTAIRES		
Salaires et charges sociales	214 704	212 813
Cotisation Centraide Canada	32 719	25 809
Contribution – Délégués sociaux FTQ	<u>35 612</u>	<u>34 914</u>
	<u>283 035</u>	<u>273 536</u>

Centraide Laurentides Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
<i>FRAIS DE GESTION ET ADMINISTRATION</i>		
Salaires et charges sociales	140 026	109 505
Frais de locaux	84 292	75 142
Frais administratifs	19 650	11 533
Dépense informatique	53 258	51 417
Honoraires professionnels	44 452	25 316
Amortissement	7 240	6 048
	348 918	278 961
Répartition attribuée aux dépenses de collecte de fonds (63 %)	(219 818)	(175 745)
Répartition attribuée aux charges liées à l'attribution des fonds et aux programmes et services communautaires (37 %)	(129 100)	(103 216)
	-	-

Centraide Laurentides

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	2024	ANNEXE F
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ALLOCATIONS AUX ORGANISMES		
Soutien à la mission		
Amie du quartier	65 000	55 000
Antr'Aidant (L')	50 000	45 000
Association Coopérative d'Économie Familiale des Basses-Laurentides	20 000	20 000
Association de promotion et d'éducation en logement	30 000	
Association des personnes handicapées visuelles et aveugles des Laurentides (L')	10 000	
Bons déjeuners d'Argenteuil inc. (Les)	20 000	15 000
Café Partage d'Argenteuil	45 000	45 000
Centre de femmes Liber'Elles	10 000	10 000
Centre de jour de Saint-Jérôme	70 000	60 000
Centre de la famille du Grand-St-Jérôme	80 000	160 000
Centre de prévention du décrochage scolaire Oméga	35 000	60 000
Centre d'entraide d'Argenteuil	110 000	95 000
Centre d'entraide Racine-Lavoie	85 000	75 000
Centre d'entraide Thérèse-De Blainville	95 000	90 000
Centre d'Hébergement Multiservice de Mirabel	80 000	75 000
Centre Regain de vie	45 000	45 000
Comité d'aide alimentaire des Patriotes	75 000	50 000
Comité d'aide alimentaire des Patriotes/Fiduciaire pour le Centre d'aide La Traverse	15 000	5 000
Concertation Hébergement Argenteuil		18 700
Écluse des Laurentides (L')	35 000	50 000
Groupe Marraine Tendresse inc. (Le)	20 000	15 000
Hébergement d'urgence Terrebonne	120 000	123 500
Hébergement Fleur de Macadam/Centre Le Phénix	30 000	30 000
Maison Aloïs Alzheimer des Laurentides	5 000	5 000
Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil	20 000	15 000
Maison de la famille de Bois-des-Filion	20 000	5 000
Maison de la Famille de Mirabel	25 000	20 000
Maison de la famille des Pays-d'en-Haut	20 000	
Maison des mots des Basses-Laurentides (La)	10 000	
Maison des parents d'enfants handicapés des Laurentides	65 000	70 000
Maison Parenfant des Basses-Laurentides	5 000	
Maison Pause-Parent	25 000	30 000
Mesures Alternatives des Vallées du Nord/Fiduciaire pour Café La Parenthèse	35 000	35 000
Petite Maison de Pointe-Calumet (La)	40 000	55 000

Centraide Laurentides

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Soutien à la mission (suite)		
Rencontre de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (La)	30 000	30 000
Répit de la rue (Le)	50 000	40 000
Réseau de dépannage alimentaire du secteur Ouest de la MRC d'Argenteuil	40 000	30 000
Ressources communautaires Saint-Adolphe	40 500	37 575
Ressources communautaires Sophie	80 000	75 000
Resto-Pop Thérèse-De Blainville	90 000	117 000
Serres de Clara (Les)	70 000	65 000
Services d'entraide Le Relais	50 000	45 000
Soupe et compagnie des Pays-d'en-Haut		5 000
Trait d'union jeunesse (volet Café de rue SOS) (Le)	35 000	35 000
Travail de rue Le TRAJET	35 000	30 000
Unité Domrémy de Sainte-Thérèse	52 000	50 000
Vigil'Ange	25 000	25 000
	<u>2 012 500</u>	<u>1 961 775</u>
Allocations aux organismes pour le Programme Centraide pour l'Enfance		
Carrefour Familial des Moulins	2 500	2 500
Centre de la famille du Grand-St-Jérôme	8 000	
Centre d'entraide Racine-Lavoie	11 500	15 000
Centre d'entraide Thérèse - De Blainville	11 500	12 500
Maison de la Famille Au cœur des générations d'Argenteuil	10 000	11 000
Maison de la Famille de Mirabel	10 000	10 500
Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut	6 500	8 500
	<u>60 000</u>	<u>60 000</u>
Allocation aux organismes pour Fonds urgence logement		
Association de promotion et d'éducation en logement (APEL)	19 020	5 000
Centre d'Hébergement Multiservice de Mirabel	3 250	5 000
Concertation Hébergement Argenteuil	2 000	
Échelon des Pays-d'en-Haut (L')	2 500	5 500
Hébergement d'urgence Terrebonne	13 500	9 500
Hébergement Fleur de Macadam/Centre Le Phénix		9 000
MRC d'Argenteuil		4 000
Resto-Pop Thérèse - De Blainville	8 500	12 000
	<u>48 770</u>	<u>50 000</u>

Centraide Laurentides

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Soutien de projets ponctuels		
Maison Le Paravent		17 000
Association des personnes handicapées visuelles et aveugles des Laurentides		20 000
Comité d'aide alimentaire des Patriotes		50 000
Mesures Alternatives des Vallées du Nord/Fiduciaire pour le Centre d'aide professionnelle pour l'emploi	25 000	
Centre de jour de St-Jérôme	20 000	
Centre d'entraide Racine-Lavoie	23 000	
Maison de la famille de Mirabel	18 428	
Services d'entraide le Relais	21 528	
Travail de rue Le TRAJET	10 625	
Zone Ados	4 419	
	<u>123 000</u>	<u>87 000</u>
Soutien d'initiatives collectives (IC)		
Association PANDA Thérèse-De-Blainville/Fiduciaire pour l'Escouade scolaire et communautaire	30 000	
Petite Maison de Pointe-Calumet (La)/Fiduciaire pour Les petites boîtes P.R.E.F	22 000	
Maison des jeunes de Mirabel/Fiduciaire pour Les Soirées 16-25	10 000	
Travail de rue Le TRAJET/Fiduciaire pour Projet bibliothèque ou la REF	10 000	
Services d'Entraide Le Relais/Fiduciaire pour le Potager engagé	25 000	25 000
Mesures Alternatives des Vallées du Nord/Fiduciaire pour S'outiller pour mieux agir	5 000	
	<u>102 000</u>	<u>25 000</u>
Projet Réussite Jeunesse – FLAC		
Association PANDA Thérèse-De Blainville et des Laurentides/Fiduciaire pour IC Escouade scolaire et communautaire		50 000
Centre de prévention du décrochage scolaire Oméga	30 000	33 600
Centre équestre thérapeutique Équi-Sens		20 000
Escouade pour l'enfance	15 000	
Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil	10 000	10 000
Maison de la famille de Bois-des-Filion		10 000
Maison de la famille de Mirabel	10 000	10 000
Maison de la famille des Pays-d'en-Haut	5 000	
Maison des jeunes de Mirabel	9 204	12 000

Centraide Laurentides

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Projet Réussite Jeunesse – FLAC (suite)		
Maison des jeunes de Mirabel (La)/Fiduciaire pour IC Les Soirées 16-25		1 390
Maison des jeunes Le Local de Prévost	35 000	40 000
Maison Parenfant des Basses-Laurentides		14 000
Maison Pause-Parent	10 000	
Mesures Alternatives des Vallées du Nord	25 000	
Mesures Alternatives des Vallées du Nord/Fiduciaire pour la Maison des jeunes de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	25 130	13 300
Moisson Laurentides		12 000
Partaide		5 000
Petite Maison de Pointe-Calumet	20 000	
Travail de rue le Trajet/IC Projet bibliothèque		10 000
Zone Ados	581	
	<u>194 915</u>	<u>241 290</u>
Fonds de relance des services communautaires – FRSC		
Association des Auteurs des Laurentides		100 000
Café Partage d'Argenteuil		79 484
Centre d'action bénévole Saint-Jérôme inc.		53 750
Centre d'aide professionnelle pour l'emploi		93 375
Centre de la Famille du Grand Saint-Jérôme		88 707
Chacunière (La)		24 750
Développement Durable Rivière-du-Nord		100 000
Diffusion En Scène Rivière-du-Nord inc.		100 000
Hébergement d'urgence Terrebonne		100 000
Maison des jeunes des Basses-Laurentides		98 880
Maison des jeunes St-Sauveur/Piedmont		44 220
Maison des jeunes de Sainte-Anne-des-Plaines inc.		30 555
Nourri-Source Laurentides		99 442
Paroisse Sainte-Marie du Lac		50 611
Petit peuple (Le)		92 000
Regroupement des tables de concertation et des partenaires de la MRC des Pays-d'en-Haut		66 352
Ressources Communautaires St-Adolphe		85 750
Serres de Clara (Les)		60 688
Société d'Horticulture et d'Écologie Tournenvert		7 000
Société du patrimoine et de l'histoire de Terrebonne		82 250
Table des aînés de la MRC des Pays-d'en-Haut		78 592
	<u>-</u>	<u>1 536 406</u>
	2 541 185	3 961 471
Charges – Développement des collectivités		
Centre de référence 211	38 070	53 481
	<u>2 579 255</u>	<u>4 014 952</u>